



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ ZIP PATCH ACTIVATOR

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit ZIP PATCH ACTIVATOR

Numéro du produit X0057

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Activateur.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 STOT SE 3 - H335

Dangers environnementaux Non Classifié

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

## ZIP PATCH ACTIVATOR

### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 80-62-6	
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
STOT SE 3 - H335	

## ZIP PATCH ACTIVATOR

<b>3,5-diethyl-1,2-dihydro-1-phenyl-2-propylpyridine</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 34562-31-7	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Facilement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se propager proche du sol, circuler sur une longue distance vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme.

#### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

## ZIP PATCH ACTIVATOR

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Ne pas respirer les vapeurs. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter ou minimiser toute contamination du milieu ambiant. Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

#### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter de déverser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminer toute source d'allumage. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles. Les cuves d'entreposage et autres récipients doivent avoir une prise de terre. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** WEL = Workplace Exposure Limits

#### Contrôles de l'exposition

## ZIP PATCH ACTIVATOR

### Équipement de protection



### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

### Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

### Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

### Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Solvant.
pH	pH (solution diluée): 7-8 5%
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	79.4 (MEK)°C @
Point d'éclair	-4.4 (MEK)°C
Taux d'évaporation	5.7 (butyl acetate =1)

## ZIP PATCH ACTIVATOR

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.4 Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 11.4
<b>Tension de vapeur</b>	71 @ °C
<b>Densité de vapeur</b>	2.5
<b>Densité relative</b>	0.85 @ 20 °C°C
<b>Volatilité</b>	77

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Agents comburants forts. Agents réducteurs forts. Acides.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Ne se polymérisera pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents comburants forts. Agents réducteurs forts. Cuivre. Acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Acide chlorydrique (HCl). Cyanures.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 3 333,33

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 7 333,33

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Orale</b>	Peut provoquer la nausée, des maux de tête, l'étourdissement et l'intoxication. Dépression du système nerveux central.
<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation pour la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

### 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour le poisson.
<b><u>Persistance et dégradation</u></b>	
<b>Persistance et dégradation</b>	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

## ZIP PATCH ACTIVATOR

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Pas disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

**Catégorie de déchets** 08 04 99

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

### Numéro ONU

**Numéro ONU (TMD)** 1193

**Numéro ONU (IMDG)** 1193

**Numéro ONU (ICAO)** 1193

**Numéro ONU (DOT)** 1193

### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (TMD)** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

**Désignation officielle de transport (IMDG)** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

**Désignation officielle de transport (ICAO)** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

**Désignation officielle de transport (DOT)** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

### Classe (s) de danger relatives au transport

**Classe du TMD** 3

**Étiquette du TMD** 3

**Classe de l' IMDG** 3

**Classe/division de l'ICAO** 3

### Étiquettes de transport



## ZIP PATCH ACTIVATOR

### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT II

### Dangers environnementaux

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 12

Date d'entrée en vigueur 2016-04-28

**Mentions de danger intégrales** H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H312 Nocif par contact cutané.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.